

La mission que chaque conseil municipal donne au conseil de SIVOS est la gestion pratique, financière et réglementaire des structures de service de garderie et de cantine mises à disposition des parents et des enfants du RPI de Boz-Ozan-Reyssouze. Il a également pour mission de gérer l'apport financier fait aux trois écoles du RPI pour l'achat de fournitures et de matériel.

La gestion des locaux reste elle, à la charge des communes.

L'action du SIVOS et les décisions que son conseil est amené à prendre ont donc un impact quotidien sur la vie des enfants du RPI, à l'école, à la cantine et à la garderie.

Le Conseil a pleine conscience de l'importance de son rôle et gère au mieux chaque situation nouvelle qui se présente à lui. Et c'est toujours avec le plus grand sérieux et la plus grande implication que toutes les décisions sont prises de manière collégiale et pour le bien de tous.

Je veux aujourd'hui remercier ces hommes et ces femmes qui prennent sur leur temps de vie de famille pour organiser et gérer en leur âme et conscience un tel service intercommunal.



Je veux également remercier deux personnes qui, en 2020, prendront leur retraite du SIVOS. Mmes Nicole MOREL et Chantal RENOUD-CAMUS savent être bienveillantes, attentionnées et rassurantes auprès des enfants qu'elles accompagnent chaque jour à l'école et à la cantine. Je sais que chaque enfant qui les a croisées dans sa vie à l'école maternelle a pu trouver des adultes impliquées et dévouées.

Merci aussi à toutes les autres personnes qui travaillent pour le SIVOS. Elles font preuve d'implication, de professionnalisme et de bienveillance.

Enfin, je veux souhaiter à toutes les familles du RPI, une belle fin d'année scolaire, pleine de découvertes et d'enrichissements.

A titre d'information, aujourd'hui, une heure de garderie est facturée 2,32€, un repas à Reyssouze 4,05€ et un repas à Boz et Ozan 4,25 € et le budget scolaire alloué à chaque enfant, pour une année scolaire est de 55 €.

La présidente  
Catherine Gandy